

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME  
DES HAUTES-ALPES

reunion du 29.11.85 à 18H30

PRESENTS :

Mr LARD Marcel	Président du comité
Mr DELIMARD	Vice-Président Délégué
Mr BRIAND Claude	
Mme OUVRIER-BUFFET	Secrétaire Administrative
Mme NICAULT	Secrétaire Administrative chargé résultats et licences
Mr NOEBES	Trésorier
Mr LAMBERT Didier	
Mr LAFFAY Jena	
Mr LAMBERT Julien	
Mr DELMAS	
Mr HUBAUD Norbert	
Mr RIGNAC J. Marie	
Mr MORO représentant Mrs BLAIS et ANDRE	

Absent excusé : Mr BORDET Léon

INVITES : Mr MARS Jeunesse et sport  
Mr SILVESTRE Président CDOS

Monsieur le Président LARD ouvre la séance en évoquant  
les différents points de l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu  
des assemblées générales  
de l'année précédente  
Allocution du Président,  
Rapport moral du secrétaire,  
Rapport financier du Trésorier  
Approbation du budget,  
Voeux.

Allocution du Président  
( voir en annexe)

Je remercie Monsieur SILVESTRE et Monsieur Joe MARS représentant  
Jeunesse et Sport.

Rapport du secrétariat administratif

Madame OUVRIER-BUFFET annonce sa démission de ce poste, mais reste  
membre du Comité Directeur.

Par ailleurs, elle signale que la charge est importante  
et que l'administration des différents clubs demandent beaucoup de  
correspondance. Le secrétariat a quand-même bien fonctionné.

Rapport du secrétariat administratif du classement des  
licences  
( voir en annexe ci-joint )

Rapport du trésorier  
( voir en annexe ci-joint )

La parole est donnée aux invités : Mr Joe MARS et Mr le  
Président du CDOS sont intervenus sur les différents points, ainsi que  
Mr DELMAS représentant le 159e R.I.A.;  
Mr DELIMARD Président de l'US.GAP  
Mr BRIAND

20H30 le Président lève la séance.

Nota: Mr Rignac (ASP.77) est le correspondant de la  
MARCHE pour le département.

Aujourd'hui commence la dernière année d'un mandat de quatre ans. Compte tenu des nouveaux éléments, elle sera l'année du jugement d'une Politique impulsée par mon arrivée à la Présidence et par le changement d'équipe.

Le rôle du Comité, qui ne semble pas toujours compris, est bien réel. C'est pourquoi, je redonnerai les axes qui depuis trois ans ont été les nôtres et le seront pour l'année à venir. Ces axes doivent être des éléments de réflexion pour les Clubs, car bien souvent, ils ont été traités pour eux, avec eux, mais n'ont pas toujours été suivis.

**LA FORMATION :**

Une remarque pour ce chapitre, les aides extérieures sont souvent données en fonction d'elle. Par ailleurs, que faire d'un stade s'il n'y a personne pour encadrer les athlètes, tant à l'entraînement que lors des compétitions. Avec l'appui de la Ligue, nous avons mis au point un stage d'officiels. Les clubs en souffrent, pourtant il n'y a pas eu de candidats. En accord avec le Conseiller Technique Régional, nous avons voulu faire un stage d'animateur départemental au printemps sur un week-end au lieu de trois. Deux candidats se sont présentés. Soyons sérieux ! Néanmoins nous avons quand même fait, en septembre, sur une journée une initiation et trois élèves entraîneurs ont eu l'autorisation de participer au Premier degré, le comité prenant en charge les frais de déplacement. La formation des athlètes et leur perfectionnement se concrétisent comme d'habitude par un stage à Pâques et en Novembre pour une dizaine d'entre eux. La motivation étant grande dans ce domaine le Comité répondra à ce désir et en espérant pouvoir utiliser le stade, il élargira à toutes les disciplines les stages et fera des regroupements sur un week-end.

**LA PROMOTION DE L'ATHLETISME, un autre axe du Comité.**

Nous avons été à l'origine de l'organisation des pointes d'Or qui ont connu un vif succès, des Journées Portes Ouvertes, de la venue du Tour de France de l'athlétisme, sans parler du Trophée des Hautes-Alpes des courses sur route qui avec NIKE, a pris cette année une autre dimension. Ce parrainage a été négocié par le Comité.

Comme promis à la suite de l'Assemblée Générale de l'année dernière, cette année aucune discipline de notre sport n'a été oubliée dans les récompenses avec les Trophées de l'Athlétisme. Jamais, "je dis bien jamais", autant d'efforts pour récompenser le mérite de nos athlètes n'ont été faits par le Comité des Hautes-Alpes.

La promotion passe aussi par de bonnes relations avec l'U.N.S.S. Une équipe Fédérale a participé aux Jeux de l'Avenir régionaux, à la suite des départementaux. Bonne relation également avec l'U.S.E.P. qui est toujours prête à monter des écoles d'athlétisme. N'oublions pas que le Comité prend en charge les licences des meilleurs élèves de ces écoles.

Vous le savez bien la vie du Comité ne s'arrête pas là. Il est l'interlocuteur privilégié :

- de la Ligue où votre serviteur a été élu Vice-Président, ce qui implique une présence une ou deux fois par mois au bureau et au Comité Directeur. L'intérêt est la défense de notre département.

- du département ou votre Président siège au C.D.O.S. et à l'O.D.S. où il est trésorier. Un sport comme le nôtre ne peut être absent de tel organisme. Signalons l'excellente subvention du département. Pour le reste, je laisserai aux différents responsables le soin de s'exprimer de façon détaillée car la gestion des clubs demande un service administratif contraignant, notamment pour les classements. Il en est de même pour la commission des courses sur route pour laquelle je dois assurer l'intérim faute de candidature à la Présidence, Madame OUVRIER-BUFFET ayant démissionné. Cette démission étant pour des raisons personnelles, on ne peut que la regretter et la remercier une nouvelle fois. Heureusement que la Direction Départementale de Jeunesse et Sports nous a accordé un contrat "Jeune Volontaire" ce qui devrait nous aider.

Dans ce bilan, deux points noirs :

Le calendrier sorti très tard cette année. Tout était prêt à temps sauf le financement ! Et c'est au seul Président qu'il a incombé la charge de le trouver. La critique est facile, mais l'implication plus difficile.

L'autre c'est l'arrêt du Club de Veynes qui laisse quelques athlètes sur la touche. Depuis deux ans le Comité avait aidé au maximum ce club.

Voilà en quelques mots l'esprit qui a régné au sein du Comité. Cela demande beaucoup de temps et de volonté dont certains n'ont pas conscience. Et il est dommage que l'esprit de destruction prenne le dessus de celui de la construction. Construction d'un Athlétisme Haut-Alpin à l'aube d'une nouvelle vie avec un stade tout neuf. Une chance que le Comité ne veuille pas manquer.

Le Comité est et sera toujours prêt à répondre à toutes les actions constructives. Il sera toujours le garant du respect de la Fédération et du sport qu'il représente.

Marcel LARD

**COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF**

présenté par Madame Liliane NICHAULT, Secrétaire Administrative

**LICENCIÉS**

pendant la saison 1984/1985 : 206 licenciés dans le département, soit une augmentation de 15 % par rapport à 1983/1984 (179 licenciés)

se répartissant ainsi :

- US GAP .....	116
- CS SERRE-CHEVALIER	30
- I59e RIA .....	20
- CA VEYNES .....	16
- PTT GAP .....	15
- 4e RC .....	7
- Individuels ....	2

répartis dans les catégories suivantes :

17 benjamins, 22 minimes, 23 cadets, 22 juniors, 8 espoirs, 88 seniors, 23 vétérans, 3 Dirigeants non-compétiteurs/

**CLASSEMENT DES CLUBS**

total des points obtenus dans le département : 248

se décomposant en :

- US GAP .....	166
- CS SERRE-CHEVALIER	54
- CA VEYNES .....	14
- PTT GAP .....	10
- I59e RIA .....	4
- 4e RC .....	0

**OFFICIELS**

les Hautes-Alpes ne disposent que de 8 officiels, 1 niveau Fédéral et 7 niveau Régional

Car contre, malgré ce petit nombre d'officiels, les Hautes-Alpes ont fourni un total de 47 officiels lors d'organisations de la Ligue de Provence (cross-country et athlétisme)

**ENTRAINEURS**

- 1er degré : 5 entraîneurs
- 2e degré : 2 "
- départemental : 10 (dont 2 préparent le 1er degré).

En conclusion, je tiens à signaler les énormes difficultés que j'ai eues pour contrôler, et même établir pour certains clubs, les fiches de classement "athlètes" les clubs sauf l'US GAP et l'ASPTT GAP n'ayant pas joué le jeu (résultats hors ligue non transmis, résultats UNSS non transmis, etc ...).

De plus, en ce qui concerne le contrôle des licences, un certain nombre de bordereaux d'établissement de licences en retour de la LPA ne me sont jamais parvenus (il en manque encore à ce jour).

Je veux bien continuer à assurer le contrôle des bordereaux de licences avant leur transmission à la LPA mais plus le classement athlètes et clubs, assurément comme il convient le classement de l'US GAP, je n'ai plus l'intention de pallier aux défaillances des autres clubs.

**DEPENSES**

**RECETTES**

<u>organisations</u>	7 865,50	<u>Subventions</u>	2 300,00
- Départementale Languedoc	2 705,00	- O.D.S (81/85)	5 500,00
- Pointes d'Or	220,00	- O.D.S (84/85)	8 000,00
- Aides, Récompenses	3 625,50	- F.N.R.S	6 000,00
<u>Déplacements</u>	6 244,00	- D.P.S.S	4 000,00
- Départementale Sorgues	4 600,00	(quasi-contrat)	
- Départementale Martique	1 644,00	<u>Recettes sur Manifestations</u>	3 450,00
<u>Trophée des H. Alpes</u>	5 684,55	<u>Publicité</u>	5 500,00
<u>Calendrier</u>	5 134,68	<u>R.S.T Divers</u>	370,00
<u>Récompenses</u>	3 600,00		
<u>Stages</u>	3 232,03		
<u>Frais Administratifs</u>	1 416,08		
<u>Cotisations</u>	1 647,00		
<u>Subventions</u>	1 500,00		
<u>machines à écrire</u>	4 085,77		
<b>40 533,65</b>		<b>33 820,00</b>	

Solde au 31.11.85

Recettes : 33 820,00

Dépenses : 40 533,65

6 713,65 Déficit

Si nous analysons l'année 84/85 nous nous trouvons avec un déficit de 6713,65 soit 40533,65 de dépenses pour 33820,00 de recettes. Ceci correspond à la politique que nous nous sommes fixés depuis 3 ans. A savoir constituer au cours des 2 premières années une trésorerie qui nous a laissée en excédent de plus de 12000,00 au 31.10.84

Ce qui nous a permis cette année de faire face aux dépenses exceptionnelles qu'ont été, d'une part les déplacements à Martiques et à Sorgues pour que les athlètes en l'absence momentanée stade puissent participer aux championnats départementaux et d'autre part l'achat de matériel pour 4000,00.

Ce qui correspond pour l'année 84/85 à un total de 8600,00 de dépenses exceptionnelles. L'objectif du Comité Départemental Athlétisme pour l'année 85/86 sera de consacrer une somme identique en faveur des jeunes et de la possibilité pour eux d'utiliser au maximum les nouvelles installations du stade de Gap.